

PROJET ASSOCIATIF

Solidarité
Accueil





PROJET ASSOCIATIF DE SOLIDARITE ACCUEIL

Face à de nouveaux défis, à de nouvelles urgences, l'association doit s'adapter et se réinventer sans cesse.

Le projet associatif est l'outil qui permet de (re)mettre en débat les objectifs et les activités que l'association se choisit pour les 5 années à venir. Il est l'occasion d'évaluer ce qui est efficace et pertinent, mais aussi ce qui doit être amélioré ou corrigé. C'est le moment privilégié de sortir de l'urgence du quotidien, de voir plus loin, d'imaginer les besoins de demain et les réponses à leur apporter.

Point de référence pour toute l'association, il fixe une ligne politique claire encadrant, pour la période choisie, les propositions et les efforts à assumer par les administrateurs et les salariés ; c'est un cadre utile pour déterminer les priorités des différents projets de développement et d'investissement.

Enfin, il est – à l'intention des partenaires – une présentation exhaustive des activités de l'association, toutes au service des plus démunis.

Ce projet associatif a fait l'objet d'une attention particulière. Plateforme commune de vision et d'action, il a été construit en mêlant les apports des administrateurs, garants de la ligne politique de l'association, et les apports des salariés, experts de terrain. Chacun, selon son approche, a identifié les forces, les opportunités de développement ou d'amélioration, les progrès et les efforts nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Cette démarche a permis de porter un regard objectif sur le travail accompli, et a l'ambition de donner une orientation exigeante, connue et partagée.



Notre structure aujourd'hui :

1982 – 2017, c'est 35 ans de vie associative aux côtés des plus démunis.

L'histoire de **Solidarité Accueil** (page 1) traduit son évolution – en fonction des besoins exprimés par les Pouvoirs publics et de nos initiatives, et son organisation actuelle indique la manière dont elle entend, aujourd'hui, répondre aux situations des personnes les plus défavorisées.

Son objectif est de favoriser la réinsertion de personnes en difficulté sociale et de familles ayant perdu leur autonomie, par :

- ◆ Des solutions d'hébergement ou de logement,
- ◆ Des actions spécifiques de réadaptation à la vie sociale et professionnelle,
- ◆ L'accueil dans ses structures d'insertion par l'activité économique et de formation.

L'association est structurée autour de deux pôles : un **pôle social** et un **pôle économique**, dédiés à ses missions.

Ces deux pôles sont organisés (organigramme page 1), pour le pôle social, en établissements et services régis par la loi 2002-2 du 02.01.2002, pour le pôle économique, en ateliers et chantiers ou entreprise d'insertion. Ils ont pour vocation d'accueillir, héberger, soigner, **accompagner**, préparer à l'emploi les personnes qui en ont besoin. Pour la cohérence des deux pôles, un comité directeur réunit les membres du bureau et les directeurs deux fois par mois et prend les décisions opérationnelles dont il rend compte au conseil d'administration.

Plus de 50 salariés sont mobilisés pour la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs.

Ainsi, l'association est structurée pour proposer un ensemble de services aux personnes accueillies, de la « mise à l'abri » vers l'inclusion et l'autonomie. Cette structuration en fait aujourd'hui un interlocuteur incontournable pour les

acteurs de son territoire. Par la vision globale qu'elle apporte, elle est identifiée comme capable d'imaginer, de réagir, de s'adapter aux nouvelles problématiques.

Un conseil d'administration composé de 9 à 21 membres bénévoles (15 à ce jour) est responsable de la gouvernance de l'association avec les pouvoirs les plus étendus, sous le contrôle de l'assemblée générale annuelle. Son activité et sa gestion sont contrôlées et validées annuellement par un commissaire aux comptes.

Une part importante des financements des établissements et services provient de fonds publics des services déconcentrés de l'Etat : DDCSPP, DIRECCTE, ARS, ou des collectivités territoriales : Conseil départemental, Communauté d'agglomération, et également de fonds européens : FSE. Ces financements permettent soit le fonctionnement de services publics que l'Etat lui délègue (veille sociale, hébergement, accompagnement), soit la consolidation des structures de l'insertion par l'activité économique.

Son rôle est aussi d'interpeller les pouvoirs publics, de leur faire remonter les besoins de son territoire et de les convaincre de mobiliser les financements nécessaires.

Dans ce but, pour les missions relevant du secteur social, elle intègre des réseaux nationaux tels que la FAS (ex FNARS) et l'URIOPSS qui sont des sources d'information, des acteurs de formation sur l'ensemble de nos métiers et de veille législative. Le pôle économique participe à l'animation de réseaux propres à ses activités : Réseau Cocagne, Coordination Départementale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique, Mission locale et structures de développement économique.

Nos valeurs et nos objectifs.

Le moment et les raisons de la création d'une association marquent pour longtemps son identité, c'est pourquoi le rappel des origines de Solidarité Accueil en 1982 est, plus que jamais, important dans l'environnement de 2017.

Au début des années 1980 – suite à la fermeture de l'abri de nuit pour hommes SDF géré par la ville de Châteauroux – des élus et des travailleurs sociaux bénévoles se sont mobilisés pour réaliser une étude des besoins des personnes les plus démunies. Ce travail, effectué en collaboration avec les

circonscriptions de travail social sur l'ensemble du département, mettait en évidence de très réels besoins, allant bien au-delà d'une simple « mise à l'abri » pour SDF et la nécessité de création d'une structure départementale d'**accueil** et d'**insertion** ; ces personnes pouvant être effectivement SDF, mais, plus largement, ayant de très grandes difficultés personnelles d'insertion sociale et / ou professionnelles.

Cette structure a vu le jour en 1982, sous le nom de **Solidarité Accueil**, et proposait déjà :

- ◆ un hébergement digne et sécurisant,
- ◆ un accompagnement personnalisé,
- ◆ différents types d'activités adaptées aux besoins et aux compétences des personnes accueillies et permettant, à plus ou moins long terme, une reprise de confiance en soi, une formation, un retour à l'emploi.

L'**accueil**, forme améliorée d'une « mise à l'abri », n'avait bien sûr de sens que s'il n'était, pour ces personnes, qu'un point de départ vers autre chose, **une insertion**.

Le groupe fondateur de **Solidarité Accueil** affirmait ainsi la nécessité – qui présidera à toute l'évolution de l'association – de considérer la personne dans la globalité de son parcours.

C'est dans un esprit d'**accueil** inconditionnel, de **solidarité**, de **respect** de leur **dignité** et de **confiance** mutuelle que nous nous sommes engagés à travailler avec celles et ceux qui s'adressent à nous, en nous efforçant de valoriser et de promouvoir leurs richesses et leurs compétences.

Cette manière d'envisager notre mission prend appui sur des convictions partagées :

« *C'est du droit de tous les faibles que se compose le devoir de tous les forts* » (V Hugo)

« *L'on peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui encombrant le chemin.* » (Goethe)

« *Nul ne peut être réduit à la somme de ses faiblesses et de ses échecs.* »

Et enfin, puisque nous croyons que :

« *Une société s'évalue à la place qu'elle réserve aux plus faibles de ses membres.* », nous sommes conduits à militer pour que toutes ces valeurs soient partagées par le plus grand nombre de nos concitoyens, de sorte que la solidarité avec les femmes et les hommes défavorisés soit l'affaire de tous et non plus de la seule responsabilité des « spécialistes ».



Notre volonté :

Pour les bénéficiaires de notre association

La volonté exprimée par notre association, et souvent traduite en initiatives, de toujours tenter de mieux répondre aux besoins des personnes, se révèle déjà dans un accueil **digne, respectueux, fraternel et professionnel**.

Cette façon d'être des salariés et des administrateurs nous paraît la meilleure manière d'aider les personnes à reprendre confiance, à vivre et à se vivre autrement que comme des « **exclus** », quel que soit leur passé.

Le climat de confiance ainsi établi facilite l'entrée en dialogue et l'élaboration d'un projet adapté avec l'intéressé, de telle sorte qu'il en devienne progressivement l'acteur principal sinon unique.

En un mot, notre volonté, notre devoir, est de faire en sorte que celles et ceux que nous accueillons se sentent à l'aise au sein de Solidarité Accueil parce qu'entendus, reconnus, épaulés et accompagnés vers le meilleur d'eux-mêmes.

Pour notre association, les équipes et les administrateurs

Nous voulons que toutes celles et tous ceux qui - au sein de **Solidarité Accueil** - ont pour mission d'**accueillir** se sentent eux aussi à l'aise, que leur travail soit connu et reconnu par l'ensemble de l'association. Cela suppose que soient facilités des moments d'échanges, de débats au sein des équipes et entre équipes où chacun puisse parler librement de son travail, de sa mission et exprimer le meilleur de lui-même. Des professionnels reconnus et valorisés, disponibles pour travailler sereinement, sont la grande richesse d'une association.

Pour notre territoire

Des bénéficiaires acteurs de leur propre projet, des salariés valorisés dans leurs compétences, des administrateurs attentifs et impliqués sont, ensemble, les meilleurs acteurs de la communication dont **Solidarité Accueil** a besoin pour être force de proposition et faire découvrir et reconnaître auprès de nos concitoyens les difficultés et les richesses des personnes accueillies ainsi que le travail réalisé par l'association.

Grâce au regard porté sur notre association, nous pourrions proposer notre expertise à la réflexion citoyenne concernant les plus démunis, aidant ainsi à une plus grande capacité de tolérance et de générosité. Il s'agit donc pour nous d'initier un double mouvement : ouvrir la Cité à Solidarité Accueil et Solidarité Accueil à la Cité.

Si toutes et tous sont mobilisés dans ce travail de promotion, les administrateurs se doivent d'être en première ligne comme ambassadeurs des besoins et des richesses des personnes accueillies par l'association.



Notre projet

Notre association ne vit pas hors du monde, elle est au cœur de ce que provoquent les évolutions de notre société. Elle est un témoin privilégié des conséquences des bouleversements sociétaux, sociaux et environnementaux.

Chaque jour, dans nos locaux, nous voyons concrètement les effets :

- ◆ De l'évolution de la structure des ménages qui bouscule et disperse les familles.
- ◆ Des conditions économiques plus dures qui – à travers le chômage, le surendettement, les expulsions – fragilisent les familles comme les individus.

Ces deux évolutions, par les précarités qu'elles provoquent et installent, isolent les moins bien armés pour se défendre :

- ◆ De la persistance des conflits sur presque tous les continents. Chaque jour, à Solidarité Accueil, se font entendre les mots les plus durs : déracinement, traumatismes, abandon ; autant de souffrances sur lesquelles nous devons pourtant reconstruire.
- ◆ Des conditions climatiques qui obligent un nombre croissant de familles à fuir leur propre territoire.
- ◆ D'un repli sur soi de plus en plus important, au détriment de la solidarité et de la fraternité.

Ces évolutions ne remettent pas en question, bien au contraire, notre choix initial d'accueillir la personne en grande détresse, de toujours la situer au cœur de notre mission, et de nous tenir solidaire auprès d'elle.

Cet engagement déterminant nous a permis d'affronter bien des difficultés et des incompréhensions ; il nous a surtout conduits à prendre des initiatives audacieuses ou à trouver d'autres formes de réponses : le regroupement av. Charles de Gaulle du foyer collectif CHRS avec les services généraux, la création des Potagers de maraîchage biologique à Velles, la reprise de la gestion du CHRS « Les Ecureuils » proposée par l'Etat, la création des LHSS, des ACT, d'Accueil et Ecoute 36, et enfin du CAO pour l'accueil des migrants à Issoudun en sont l'illustration.

Ces différentes évolutions et la tendance actuelle à privilégier l'Hébergement d'urgence, d'un côté, et le « logement d'abord », de l'autre nous conduisent à prendre un temps de réflexion approfondie sur la qualité de notre travail et nos modes d'action pour accueillir et accompagner les usagers.

Aujourd'hui, pour faire face et nous adapter aux nouveaux besoins des personnes et envisager avec réalisme les nouvelles orientations des politiques publiques, il nous faut :

Assurer la pérennité financière de l'association

Pour rendre pérenne le service que nous proposons aux personnes en difficulté au nom de l'Etat, la stabilité financière est indispensable.

Ces dernières années, des engagements et des efforts ont été réalisés.

Au pôle social, l'augmentation de la capacité du CHRS à la demande de l'Etat et la création de dispositifs médico-sociaux ont, en élargissant l'assise de ce pôle, permis de diminuer les frais de structure pour chaque dispositif, de retrouver un équilibre financier et de résorber une partie du déficit antérieur.

Au pôle économique, la planification des dépenses et des investissements permet aux salariés en insertion de travailler dans de bonnes conditions, proches du monde du travail « classique » et d'améliorer les performances économiques.

D'une manière générale, la modernisation de l'outil de travail, aussi bien par la rénovation des appartements d'hébergement et de logement au pôle social, que par l'acquisition de matériels performants dans le secteur de l'IAE participent à une démarche de qualité.

Cette politique porte déjà ses fruits.

Cependant, si la collaboration avec les services de l'Etat et du département est essentielle pour gérer les dispositifs et innover dans de nouvelles structures ou services en fonction des besoins, elle engendre une dépendance financière importante dans un contexte économique difficile. Nous devons donc diversifier les sources de financement et renforcer nos fonds propres. Une recherche de mécénat est nécessaire pour stabiliser notre association et moderniser ou équiper plus rapidement nos différents secteurs, tant économique que social.

Mieux maîtriser les conditions de travail et d'échanges au sein de notre structure

Nous devons rester vigilants sur le bon dimensionnement de chaque service, y compris des services communs, pour que la qualité du travail des salariés soit améliorée avec une charge de travail équitablement répartie.

L'implication de tous (salariés en insertion, encadrants, travailleurs sociaux, services supports et financiers, personnel de direction et administrateurs) est indispensable au bon fonctionnement de l'association.

Un chantier important est à ouvrir pour permettre une meilleure connaissance de l'autre et de son travail, fédérer les compétences et renforcer ainsi la cohésion au sein de l'association.

Renforcer et faire connaître nos méthodes et nos valeurs

Solidarité Accueil effectue un travail en profondeur pour la réinsertion des publics défavorisés en ne mettant pas de critères discriminants lors de l'accueil ou du recrutement des personnes défavorisées. Cette particularité doit être reconnue pour sa forte valeur ajoutée car c'est une force du territoire de posséder une structure pouvant être mobilisée rapidement sur les situations les plus délicates.

La coopération avec d'autres organismes d'insertion du département est nécessaire pour faire remonter en commun les besoins du terrain, proposer des solutions et éviter les concurrences inutiles. La création d'une Coordination départementale des acteurs de l'hébergement et du logement pourrait être envisagée avec **Solidarité Accueil** comme moteur.

Ces efforts sont vains si nous ne prenons pas la mesure de l'importance de communiquer et de faire connaître notre action. La visibilité de **Solidarité Accueil** doit être améliorée (identification des lieux, marquage des véhicules, reconnaissance par le grand public). Le développement et l'animation du site internet sont essentiels.

Consolider notre structure associative

Pour ce faire, nous devons engager un véritable travail de « rassemblement » de notre communauté associative, par des échanges sur nos valeurs, sur les

expériences de chacun, une véritable participation des uns et des autres à des forums d'idées, voire des rencontres plus informelles, de sorte que tous et tous – professionnels, administrateurs et personnes accueillies à certains moments – se sentent partie prenante, chacun pouvant clairement identifier sa place et celle des autres. Toutes les formules propres à tisser des liens entre les acteurs de notre projet et à renforcer une plus grande proximité entre les différentes strates de l'association seront recherchées.

Fédérer et valoriser les compétences sont nécessaires pour travailler sereinement et efficacement.

Ces liens tissés au sein de l'association, ces efforts de cohésion faciliteront notre réflexion sur les différentes évolutions citées plus haut.

Etablir un climat de confiance

Confiance et respect mutuels avec les représentants de l'Etat sont essentiels pour les deux pôles de **Solidarité Accueil**. Un véritable dialogue de gestion permettrait de dégager des objectifs partagés et d'engager une vraie dynamique de travail et de qualité du service rendu. C'est l'intérêt de tous : Etat, association et usagers.

Sensibiliser nos concitoyens

La situation des personnes que nous accueillons et nos compétences pour les accompagner sont en général connues et reconnues par nos interlocuteurs habituels : Services de l'Etat, élu(e)s, collectivités. Mais notre mission ne s'arrête pas là ; nous devons – comme nous le commandent nos statuts – **sensibiliser nos concitoyens aux problèmes de l'exclusion**, ses causes et ses conséquences, de telle sorte, comme nous le disions plus haut, que « *la solidarité avec les femmes et les hommes défavorisés soit l'affaire de tous et non plus de la seule responsabilité des « spécialistes »* ».

C'est un objectif très ambitieux que de faire partager par le plus grand nombre nos valeurs de **solidarité**, de **respect**, de **fraternité** à l'égard de personnes jugées trop souvent peu « recommandables »... parce que nos concitoyens ne les connaissent pas ! C'est donc à nous, administrateurs et professionnels, par un mouvement d'entrée et de sortie, de créer un système

d'échange naturel : visites et rencontres avec des personnes accueillies, activités sportives et culturelles, conférences-débats, expositions, etc...

Certaines de ces initiatives devront être partagées avec nos partenaires départementaux de l' « insertion ». Il n'est d'ailleurs pas interdit d'espérer, puisque c'est l'intérêt de tous, que des représentants des Pouvoirs publics, des élu(e)s, ou d'autres personnalités nous accompagnent dans ces démarches.

Ce travail d'information sur nos activités et de valorisation des bénéficiaires se fera aussi en direction des entrepreneurs et des mécènes potentiels : nous souhaitons ainsi faciliter des débouchés vers l'emploi, d'une part, et des aides financières pour une plus grande liberté d'initiative, d'autre part.

Ces énergies mobilisées seront d'autant mieux dirigées vers les seuls bénéficiaires de notre association qu'elles pourront se déployer dans un cadre général sécurisant.

Dans 5 ans, un autre projet associatif sera élaboré, qui, comme celui-ci, tiendra compte de la mise en œuvre du précédent. D'ici là, attachons-nous à réfléchir à ce que chacun de nous peut faire pour **Solidarité Accueil**.



Solidarité Accueil : GOUVERNANCE, ETABLISSEMENTS ET SERVICES

GOUVERNANCE

L'association est administrée par un conseil d'administration (C.A.) de 15 membres (au 01.01.2018).

Un Comité Directeur, dont les fonctions sont celles du bureau, est également chargé d'assurer la coordination entre le pôle social et le pôle économique ; les directeurs de ces deux pôles participent à cette dernière instance.

Quelques chiffres

52 salariés permanents, soit 48 ETP, dont :

- ◆ 39 ETP au pôle social,
- ◆ 13 ETP au pôle économique
- ◆ 7 ETP en personnel administratif et de gestion.

71 salariés en insertion.

Un budget global de 4 761 877 euros.

ETABLISSEMENTS ET SERVICES GERES PAR L'ASSOCIATION

Pôle Social

1 - **Le 115** - numéro de téléphone national d'urgence sociale joignable 7j/7 et 24h/24 pour répondre aux appels de personnes sans domicile fixe ou de tout citoyen témoin d'une urgence sociale.

2 - **Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO)**

Son objectif est d'améliorer l'orientation et la prise en charge des personnes sans abri ou risquant de l'être, et de construire des parcours d'insertion adaptés, permettant de meilleures conditions de vie et une autonomie.

Le public accueilli peut être une personne à la recherche d'hébergement ou de logement, ou qui sollicite une domiciliation postale, ou encore un étranger primo arrivant, quelqu'un qui a besoin d'une aide ponctuelle, etc...

Les permanences d'accueil et d'orientation sont assurées quotidiennement par deux travailleurs sociaux ; parallèlement, une commission hebdomadaire examine les situations plus complexes restées sans solution et qui nécessitent une évaluation partagée et une décision collégiale.

3 - **L'Accueil de Jour**

Cet accueil est proposé le matin de 9h à 12h par deux travailleurs sociaux dans des locaux du Secours Catholique et en partenariat avec ses bénévoles. Au delà de diverses prestations (petits déjeuners, repas chauds, douche, lessive, vêtements, journaux, poste informatique, etc...), les professionnels de Solidarité Accueil peuvent être amenés à donner des conseils à la personne, voire à l'orienter vers le SIAO.

4 - **Accueil et Ecoute 36**

Ce service s'adresse aux femmes victimes de violence ou se trouvant en difficulté du fait de leur statut de femme ; aux personnes vivant en couple rencontrant des problèmes de violence.

Situé dans les locaux du Planning Familial 36, ce service propose des prestations d'accueil, d'écoute et d'évaluation sociale assurées par un travailleur social. Une évaluation psychosociale avec un/une psychologue peut être proposée. Une orientation vers des partenaires ou des services dédiés est également possible : pour un accompagnement juridique ou de conseil par le biais – selon le cas – de l'ADAVIM ou du Planning Familial 36 ; pour une mise à l'abri en termes d'hébergement, par le biais du SIAO.

5 - **Le Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO)**

Cette structure d'hébergement temporaire a été mise en place en Octobre 2016 à la demande de l'Etat et avec le soutien de la municipalité d'Issoudun pour pallier le manque d'abris pour migrants. Ils ont ainsi un temps de répit pour reconsidérer leur projet migratoire, et – s'ils le souhaitent – pour bénéficier d'un accompagnement social et administratif nécessaire au dépôt de leur demande d'asile.

Le CAO compte 50 places réparties sur 14 appartements en différents quartiers de la ville d'Issoudun.

L'équipe est composée d'un chef de service, de trois travailleurs sociaux et d'une secrétaire.

6 - Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

Le CHRS de Solidarité Accueil est un établissement qui propose des modes de prise en charge soit en « regroupé » (foyer), plus « sécurisante », plus « cadrante », soit en « diffus » (appartement), de manière à s'adapter au parcours et aux besoins de chacun. Ces solutions sont utilisées avant l'accès à un logement individuel autonome.

La capacité actuelle est de 11 places en chambres simples ou doubles pour le mode « regroupé », installées au « foyer » 20 avenue Charles de Gaulle, et de 57 places en appartements individuels ou en cohabitation pour le mode « diffus », réparties dans différents quartiers de Châteauroux.

L'équipe est composée d'un chef de service et de travailleurs sociaux.

7 - Les Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Les 3 places LHSS sont installées dans le « foyer » CHRS du 20 avenue Charles de Gaulle.

Cet établissement médicosocial a pour mission d'accueillir des personnes sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, dont l'état de santé nécessite une prise en charge sanitaire et un accompagnement social.

La coordination médicale est assurée par un médecin et une infirmière.

8 - Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Cet établissement accueille des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives (VIH, cancer, diabète..) en situation de fragilité psychologique et/ou sociale nécessitant des soins et un suivi médical.

La coordination des soins est assurée par une équipe médicale composée d'un médecin et d'une infirmière ; l'accompagnement psychosocial est assuré par une psychologue et deux travailleurs sociaux.

Sa capacité est de 10 places installées dans 8 appartements situés 2 rue Descartes à Châteauroux.

9 - La Maison Relais

Située 11 avenue des Marins à Châteauroux, la Maison Relais propose 16 logements à des personnes relativement stabilisées, mais pas suffisamment pour accéder à un logement totalement autonome.

Il s'agit d'un habitat semi collectif constitué de parties privatives (les logements), et d'espaces réservés à des activités collectives (une grande salle et une cuisine).

Un hôte de maison, soutenu par un travailleur social, assure le fonctionnement et l'animation de la maison : démarches administratives, de santé, de soutien et d'aide à la vie quotidienne ; propositions d'activités individuelles ou collectives.

10 - L'Hébergement d'Urgence

Ce type d'hébergement est doté de 32 places installées en appartements diffus. Les personnes sont accompagnées par une équipe de travailleurs sociaux.

11- Le Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA)

Le fonctionnement de ce dispositif a cessé en juin 2017 l'Etat ayant supprimé son financement. Le CAVA accueillait des personnes en grande difficulté d'insertion, très désocialisées, dans l'incapacité d'accéder à une activité professionnelle (y compris en Structure d'Insertion par l'Activité Économique) ou à une formation.

L'objectif était une requalification sociale par le biais d'un accueil de jour actif (travail du bois, restauration de meubles..) au rythme de chacun. Un travailleur social à mi-temps en était responsable.

POLE ECONOMIQUE

Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

Le principe est de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'insertion par l'activité économique contribue au développement des territoires notamment par la création d'activité économique.

Pour ce faire, Solidarité Accueil assure la gestion d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) et une Entreprise d'insertion (EI). La SIAE comporte plusieurs activités :

1 - Environnement

L'entretien des espaces verts est un atelier d'insertion riche en contacts humains. Les équipes interviennent chez des particuliers, des entreprises ou des collectivités locales sur tout le département. La pose de clôture, le débroussaillage, la taille de haies, la tonte de pelouse sont des travaux courants pour les équipes.

Effectif : 15 salariés en insertion

2 - Les Potagers de Velles

Il s'agit d'un Atelier et Chantier d'Insertion autour d'une activité de maraîchage biologique. Les jardiniers participent à la vie du jardin, de la mise en terre des graines ou plants jusqu'à la distribution des paniers auprès des adhérents consommateurs.

Effectif : 25 salariés en insertion

3 - Les rivières

Les équipes interviennent pour l'entretien des bords de cours d'eau. Les travaux sur le linéaire des rivières se font en méthode douce avec l'utilisation exclusivement d'outils à mains et d'huile biodégradable pour les tronçonneuses. Les tracteurs servent à sortir les troncs d'arbres de la rivière pour ne pas abimer les berges, à déplacer la cabane de chantier (pour la prise des repas) et aussi à entrainer le broyeur de branches.

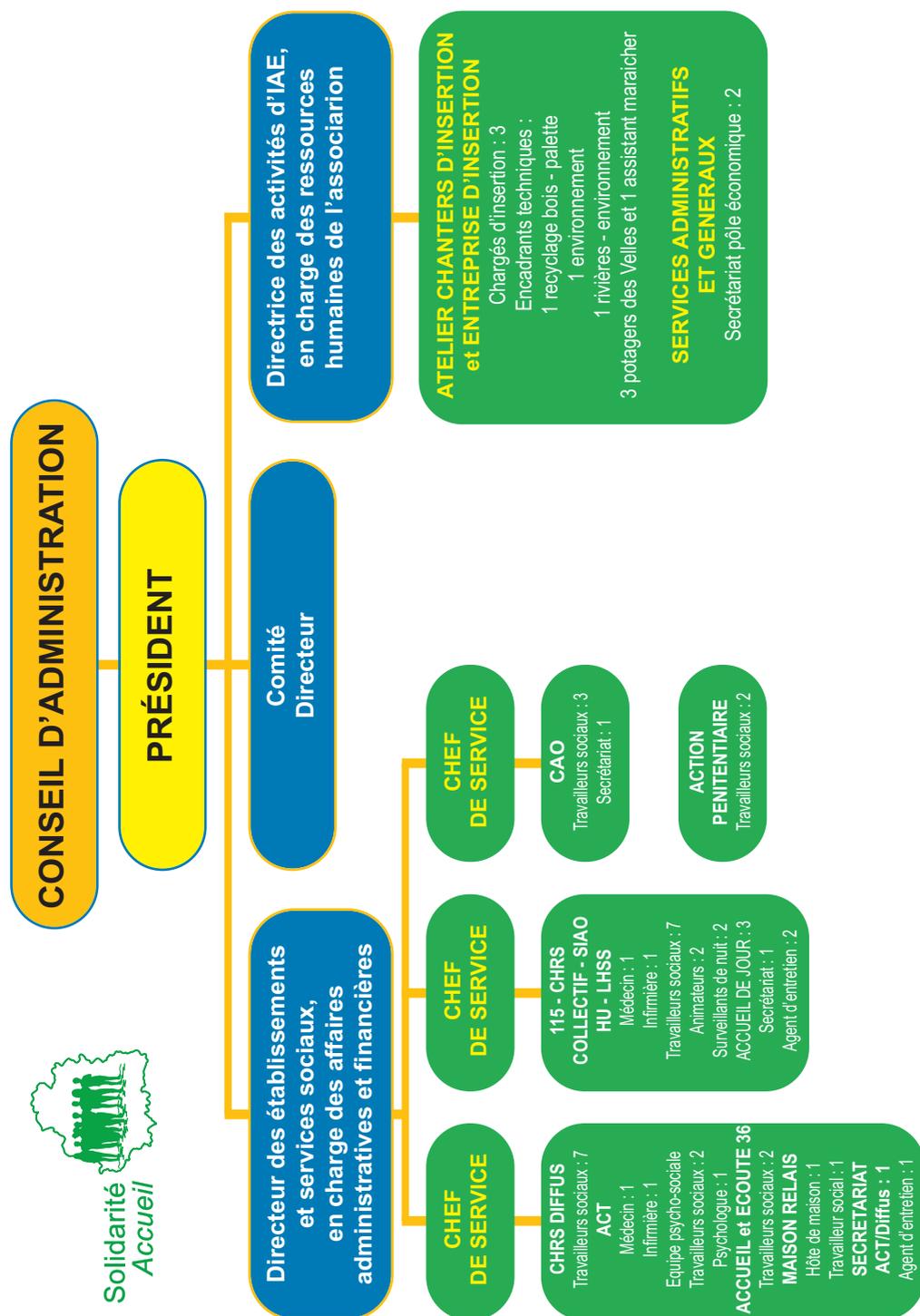
Effectif : environ 20 salariés en insertion

4 - L'atelier bois

Cette activité repose sur le principe du recyclage. Le ramassage des palettes perdues, le tri, le démontage puis la reconstruction non standard sont réalisés par cet atelier.

Effectif : environ 15 salariés en insertion

Chaque activité est animée par un encadrant technique. L'embauche et le suivi de chaque salarié en insertion sont assurés par des chargés d'insertion.





Quelques dates qui jalonnent l'histoire de l'association

1982, à l'initiative de travailleurs sociaux exerçant localement, création de l'association loi 1901, Solidarité Accueil, afin de permettre l'accueil d'urgence des personnes sans abri.

1985, Solidarité Accueil obtient l'agrément pour la création d'un CHRS éclaté de 25 places (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) afin de loger des personnes isolées ou des couples sans enfants, dans des logements loués.

1988, création des premières activités d'insertion par l'économique, gérées directement par le CHRS.

1994, création de l'Auberge Sociale de Maître Jean à Argenton afin de mieux couvrir le territoire.

2000, démarrage du CAVA (Centre d'Adaptation à la Vie Active) à titre expérimental.

2002 à 2006 ces années verront l'installation du secteur Activités rue de Notz, la prise en charge du 115 en version intégrale, l'ouverture de la première Maison Relais de l'Indre, la création des Potagers de Velles, la mise en œuvre du SAOD (Service d'Accueil et d'Orientation Départemental) et l'installation du secteur social et des services supports avenue Charles de Gaulle.

2007-2008 des pertes de financements conduisent l'association à supprimer 13 postes et à licencier 10 salariés. Le CAVA, menacé dans son existence ne doit son maintien qu'à une forte mobilisation de toute l'association (bénévoles et salariés).

2009 création de 3 places de LHSS (Lits Halte Soin Santé).

2010 un dégageant important de l'Etat et du département, des financements versés tard mettent Solidarité Accueil en difficulté.

2011-2012 période de grande turbulence et de réorganisation : à la demande des services déconcentrés de l'Etat, et pour sauver l'association plusieurs licenciements sont mis en œuvre, l'auberge d'Argenton est fermée et les horaires des permanences revus à la baisse. L'organisation interne est modifiée avec la création de 2 pôles distincts : un pôle social et un pôle économique avec à la tête de chacun un directeur.

2013, création de 8 places ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) qui passeront à 10 en 2015 et d'un Accueil de Jour dans les locaux du Secours Catholique.

2014 Transfert de l'activité du CHRS géré par Blanche de Fontarce à Solidarité Accueil. La capacité du CHRS passe à 68 places. Création de places d'urgence en appartement et d'un accueil pour les femmes victimes de violence.

2016 création d'un CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation) de 40 puis 50 places à Issoudun pour recevoir les migrants en provenance des campements parisiens ou de Calais.

Un historique plus complet est disponible sur le site de Solidarité Accueil.





PETIT GLOSSAIRE Etablissements & Services

DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.
ARS	Agence Régionale de Santé.
FSE	Fonds Social Européen.
FAS	Fédération des Acteurs de la Solidarité.
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux.



Solidarité
Accueil



Siège social

20, Avenue Charles de Gaulle
B.P. 148 - 36008 CHÂTEAUX CEDEX
Tél. 02 54 27 77 17 - Fax 02 54 07 40 81

E-mail : solaccueil@yahoo.fr - Site internet : www.solidarite-accueil.fr

Association déclarée à la Préfecture de Châteauroux le 18 juin 1982 sous le N°0362002737 - Siret N°328 768 940 000 95 - Code NAF : 8790 B